



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2020**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 1<sup>er</sup> octobre 2019, à 18 h 35**, à la maison de la culture Claude-Léveillée située au 911, rue Jean-Talon Est, au cours de laquelle le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement pour l'exercice financier de 2020. Cette séance extraordinaire sera suivie de la séance régulière du conseil.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget, et ce, sans qu'il soit nécessaire de vous inscrire.

Fait à Montréal, le 20 septembre 2019

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**

[Publication : site Internet et Bureau Accès Montréal de l'arrondissement](#)